



Commission permanente Métropole de Lyon 16 novembre 2020

Rapport n° 2020-0326 : Mesures d'urgence à caractère social, économique et culturel de la Métropole de Lyon
Intervention de Christophe Geourjon

Rapport n° 2020-0207 : déplacements et voirie - Contrat de délégation de service public (DSP) du parc de stationnement de la Gare Part-Dieu - Société Lyon parc Auto (LPA) - Avenant n° 9 –
Intervention de Louis Pelaez

Rapport n° 2020-217 : développement économique, numérique, insertion et emploi - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour le développement du Bureau de Lyon pour l'année 2020
Intervention de Christophe Geourjon

Rapport n° 2020-0234 : éducation, culture, patrimoine et sport - Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024 - Soutien à la candidature de la Métropole de Lyon en tant que collectivité hôte du tournoi de football olympique - Adhésion au label Terre de jeux
Intervention de Nathalie Frier

Rapport n° 2020-0286 : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville - Lyon 3° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu ouest - Acquisition, à l'euro symbolique, des volumes 31 et 34 situés sur la parcelle cadastrée AR 6 constituant le parvis rue du Docteur Bouchut et appartenant au syndicat des copropriétaires du centre commercial de la Part-Dieu
Intervention de Louis Pelaez

Rapport n° 2020-0308 : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville - Lyon 7° - Enseignement supérieur - Parc Blandan - Déclassement du domaine public de voirie métropolitain et mise à disposition à l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon, par bail emphytéotique, d'un bâtiment avec terrain attenant, situé au 37 rue du Repos - Institution de servitudes - Autorisation d'une demande de dépôt de permis de construire
Intervention de Christophe Geourjon

Rapport n° 2020-0315 : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville - Lyon 7° - Pré Gaudry- Création d'une voie est-ouest - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) et d'expropriation
Intervention de Nicole Sibeud

Rapport n° 2020-0320 : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville - Saint-Fons - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Carnot-Parmentier - Individualisation complémentaire d'autorisation d'engagement
Intervention de Nathalie Frier

Les mesures d'aides #COVID proposées par la Métropole ne sont ni concrètes ni suffisantes !

Monsieur le Président,

Enfin ! C'est le premier mot qui me vient à l'esprit. Plus de deux semaines après l'instauration du confinement, les mesures que vous nous proposez aujourd'hui manquent de souffle et s'apparentent fortement à une reprise des mesures décidées lors du premier confinement. Rien ne justifie donc un tel délai d'annonce et encore moins d'action.

Notre groupe approuvera cependant ce package d'annonces, qui est un peu fourre-tout. L'accent mis sur le social pour traverser cette crise est une bonne chose.

Je souhaite faire un focus sur la situation des commerçants et des artisans de proximité. Depuis maintenant quelques années, ils vivent une situation dramatique : concurrence des hypermarchés, Gilets jaunes, grèves répétitives... Cette crise sanitaire et les confinements qui l'accompagnent sont un vrai coup de massue pour ce secteur déjà fragilisé.

Avec 6 500 commerçants représentant plus de 30 000 emplois dans la Métropole de Lyon l'enjeu économique est majeur, mais je souhaite aussi souligner le rôle des commerces de proximité dans la vie de nos communes. Les commerces c'est l'âme de nos rues, la convivialité de se retrouver dans un quartier vivant, dynamique, attractif et plus sûr. Oui les commerçants remplissent aussi une mission d'intérêt général.

Monsieur le Président, votre réponse face à cette crise majeure n'est pas au niveau. Vous proposez de subventionner à hauteur de 10 000 € chacune 5 associations de commerçant, alors que la métropole en compte presque soixante-dix. Vous proposez d'apporter un conseil à la digitalisation pour 150 commerçants sur les 6 500 présents sur notre territoire. Si la situation n'était pas aussi grave, nous pourrions penser que c'est un gag !

Aujourd'hui, les principaux concurrents de nos commerces ce sont les grandes plateformes de e-commerces et particulièrement le leader mondial Amazon. Nous sommes face à une lame de fond qui peut tout emporter sur son passage ! Notre urgence et notre responsabilité est d'accompagner nos commerçants et nos artisans de proximité pour qu'ils puissent lutter à armes égales face à ces géants de l'e-commerce !

Durant la campagne électorale, Yann Cucherat avait proposé la création d'une plateforme de e-commerce pour les commerçants lyonnais. Dès le 2 novembre je vous proposais de mettre en place une telle plateforme à l'échelle de la Métropole de Lyon, le 9 novembre, je vous ai transmis une lettre ouverte en vous suggérant d'inscrire la création d'une plateforme de e-commerce métropolitaine locale à l'ordre du jour de notre commission permanente. Vous avez décidé de ne rien faire nous le regrettons.

Pour répondre à l'urgence économique due au confinement, mais aussi pour préparer l'avenir nous sommes convaincus qu'une plateforme métropolitaine de e-commerce 100% locale, éthique, transparente et durable est nécessaire.

Une plateforme locale réservée aux commerces de proximité de nos centres-villes. **La condition pour être référencé sur la plateforme étant d'avoir une boutique dans une des communes de la métropole.** Cette plateforme serait donc **une 2e vitrine pour nos commerçants et nos artisans** renforçant leur visibilité, préservant les savoir-faire locaux et contribuant au développement de nos territoires. **Une plateforme éthique et durable** qui permettrait de réduire l'impact du dernier kilomètre et l'impact des livraisons en privilégiant le retrait chez le commerçant, la livraison responsables aussi bien écologiquement que socialement et d'organiser des points de retraits mutualisés dans des espaces type parcs relais, stations de métro...

À la veille des fêtes de fin d'année, ne rien faire c'est tourner le dos à nos commerces de proximité. Ne rien proposer, c'est précipiter nos commerces dans les bras des géants du numérique qui proposent tous d'accueillir les commerces de proximité sur leurs plateformes. Je vous rassure, ce n'est pas par philanthropie, leur objectif est d'augmenter leur part de marché, leur poids économique, mais aussi de verrouiller la logistique du dernier kilomètre.

Pour la métropole l'enjeu est donc multiple : la survie du commerce de proximité aujourd'hui aura un impact fort pour répondre demain aux problématiques économiques, sociétales, mais aussi écologiques.

Une chose est certaine, nos commerçants ne peuvent se permettre de passer à côté des fêtes de fin d'année. Il faut donc agir plus fortement. **Dans le cas contraire, ce que nous trouverons au pied du sapin le 26 décembre, ce ne sont pas des présents et des jours heureux en compagnie de nos proches, mais des rideaux baissés qui ne se rouvriront plus, des faillites et des drames humains.** C'est là un chemin bien sombre, où le lien de proximité irrémédiablement atteint nous entraînerait, de fait, dans une société encore plus morcelée et repliée sur elle-même.

Monsieur le Président, les mesures proposées pour venir en aide aux secteurs économique, social et culturel doivent être concrètes et doivent être très rapidement mises en place. **Aider 5 associations sur 70 et 150 commerces sur 6500, ça n'est ni concret ni suffisant.**

L'action de la Métropole doit être à la hauteur, nous avons déjà 2 semaines de retard, Monsieur le président faites les choix qui s'imposent pour nos commerçants et nos artisans !

Je vous remercie.

Christophe Geourjon

Une plateforme 100% locale :

- Une plateforme portée par la métropole, mais en partenariat avec les 59 communes et leurs maires. Le territoire métropolitain permet à la fois de conserver la proximité (contrairement à l'échelon régional) tout en ayant une très grande diversité de l'offre commerciale (contrairement à l'échelon communal).
- Une plateforme réservée aux commerces de proximité de nos centres-villes. Pour être référencé sur la plateforme, il serait nécessaire d'avoir une boutique physique dans une des communes de la métropole et de ne proposer que les articles également disponibles en magasin. Moyen ainsi d'éviter toute dérive sur la nature des produits proposés. Cette plateforme serait donc une 2^{ème} vitrine pour nos commerçants et artisans.

Une plateforme éthique et transparente :

- Alors que la Commission Européenne soupçonne Amazon de concurrence déloyale, d'exploitation illégale des données et de privilégier la mise en avant des produits lui assurant la marge la plus importante une plateforme métropolitaine permettrait de mettre en avant des commerçants locaux, des produits fabriqués localement ou Made in France. De plus l'absence de commission sur cette plateforme métropolitaine permettrait de renforcer la compétitivité et la dynamique de nos commerçants de proximité.

Une plateforme durable :

- Une plateforme métropolitaine permettrait de réduire l'impact du dernier kilomètre, l'impact des livraisons. En effet il serait possible :
 - de privilégier le retrait chez le commerçant ce qui permettrait de conserver le lien humain et de renforcer la visibilité du commerce,
 - d'organiser des points de retraits mutualisés dans des espaces type parcs relais, stations de métro ...
 - mais aussi d'organiser des livraisons responsables aussi bien écologiquement que socialement. Un exemple, dans le 7^{ème} arrondissement la société BeCycle assure des livraisons à vélo en ayant fait le choix sociétal de travailler sur un modèle salarial et non d'uberisation. Cette société qui a plus de 15 ans compte bientôt 20 salariés, elle continue à se développer et ce sans subventions.

Lyon, seule ville européenne sans dépose-minutes

Monsieur le Président, Chers collègues,

J'aurais pu commencer en disant que j'avais été surpris en lisant cette délibération, de votre volonté de supprimer le seul « Dépose minute » de la gare Part-Dieu.

Mais est-ce vraiment une surprise compte tenu de votre posture obsessionnelle contre la voiture ? Car mise à part cette explication, je n'en vois pas d'autres. D'ailleurs en lisant la délibération, la formule choisie, « les automobilistes peuvent payer » est assez symptomatique.

Nous allons, je pense être la seule ville européenne qui dans une des plus importantes gares, n'aura pas de dépose-minute.

Je crains que cette posture où les congestions et bouchons provoqués sciemment de votre part, ne deviennent un vrai problème pour les lyonnais.

Car c'est bien mal connaître ce secteur et le fonctionnement de la gare et de ses environs notamment en période de grosses affluences, pour ne pas savoir, que si les automobilistes ne peuvent plus se poser quelques minutes au dépose minute, ils vont se poser avec les warnings le long de la rue Maurice Flandin, qui compte tenu de sa capacité, va provoquer des blocages de ce secteur.

Penser alors qu'ils sont sur ce côté, côté Vilette, qu'ils vont faire le grand tour pour accéder au parking souterrain de la gare (dont les entrées et les sorties, ne sont déjà pas simples au moment des grands départs et des grands retours), et ce pour juste quelques minutes, est totalement illusoire. Penser que l'ensemble des personnes qui prennent le train et venant parfois de loin avec leurs bagages, vont toutes se déplacer en transports en commun ou en vélo-cargo est là aussi illusoire.

Ne pas faire en sorte de trouver une solution et il y en a pour transférer le dépose minute à proximité, est un choix, celui de provoquer des congestions autour de la gare et en entrée et sortie du parking souterrain et des bouchons dans le quartier Vilette au moment des grands départs et retours.

Nous voterons contre cette délibération.

Louis Pelaez

Académie de l'OMS : Où en est l'engagement financier de la Métropole ?

Monsieur le Président,

Alors que nous vivons actuellement une situation sanitaire critique et inédite, ce rapport est l'occasion de rappeler, une fois encore, l'excellence de notre écosystème régional, en particulier en diagnostic, cancérologie, vaccinologie, infectiologie et biotechnologie.

L'occasion aussi de rappeler l'ancienneté des liens forts qui lie Lyon avec l'OMS. Sous l'impulsion du Général de Gaulle alors Président de la République, l'OMS décide en 1965 de la création du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) qui sera localisé à Lyon. Installé dans le 8^e arrondissement depuis 1969, le CIRC va s'installer d'ici 2 ans à Gerland dans un nouveau bâtiment en cours de construction.

En 2001, le bureau de l'OMS a été implanté sur le Biodistrict de Lyon-Gerland. Ce bureau est un élément essentiel du programme de l'OMS pour la gestion des situations d'urgence sanitaire, en jouant un rôle de coordination technique sur le plan mondial pour renforcer les systèmes nationaux de surveillance et d'action afin de répondre aux événements pouvant constituer une urgence de santé publique de portée internationale (pandémies, alertes chimiques ou nucléaires, etc.).

L'enjeu de préparation des pays aux urgences sanitaires a été particulièrement mis en exergue par la crise sanitaire liée au SARS-CoV-2. Les lacunes identifiées dans cette crise du Covid-19 nous alertent sur le besoin essentiel de formation et d'échanges des professionnels de santé du monde entier.

C'est notamment dans cette optique qu'a été officialisé le projet d'Académie de l'OMS à Lyon en 2019. **Monsieur le Président, suite à votre rencontre en juillet dernier avec le Directeur de l'OMS, pouvez-vous nous indiquer où en sont les avancées autour de ce projet aujourd'hui et sur l'engagement financier de la Métropole ?**

L'OMS est un partenaire durable et engagé de notre territoire. En cette période difficile, nous devons envoyer un geste fort et symbolique.

Je vous remercie.

Christophe Geourjon

#JO2024 : Lyon, ville du Football Olympique

Monsieur le Président, Chers collègues,

L'histoire entre les JO et l'agglomération lyonnaise est longue et sinueuse. Elle se constitue surtout d'une suite d'actes manqués :

- Les Olympiades de 1920 et le désistement au profit d'Anvers (Belgique)
- Les JO d'été 1968 et sa polémique autour du choix de la ville retenue par le jury
- Les Jeux de 2004 où le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) lui préféra le dossier de Lille

L'Histoire, avec un grand H, retiendra peut-être que ces jeux sont enfin arrivés à Lyon par le biais de JO, domiciliés...à Paris.

Douce ironie dans un pays qui reste marqué par un centralisme excessif, alors que nos consœurs Amsterdam, Barcelone et bientôt Milan en 2026 ont été capables d'héberger ces jeux, et d'être, le temps de la compétition le centre du monde.

La capitale ouvre donc la voie à une décentralisation partielle de ces jeux. Alors, soit ! Accueillons-les et faisons en sorte de ne pas inscrire leur passage à Lyon par la petite porte !

C'est pour cela que notre groupe se réjouit de la décision de la Métropole de candidater pour accueillir le tournoi de football olympique.

Voilà une décision pragmatique ! Motivée par la promotion de la pratique sportive et les impacts positifs que l'accueil d'un tel évènement saura générer.

Nous sommes heureux de constater, Monsieur le Président, que la poursuite de la politique d'attractivité, sans oublier votre amour de l'OL féminin, ont plus de poids que les déclarations de vos coreligionnaires sur ce type de manifestations.

Nous n'oublions pas l'obtention du label « terre de jeux ». Car les JO ne sont pas qu'un spectacle. C'est aussi l'opportunité d'être une base arrière pour former et accueillir les athlètes et leurs équipes.

Nous avons hâte de connaître votre feuille de route pour célébrer ces JO comme il se doit et faire vivre les sites retenus.

Seule ombre au tableau, nous nous interrogeons sur le manque d'informations financières qu'il a été possible de nous apporter en commission sur le coût de ces opérations. Si la délibération proposée ce jour n'engage pas financièrement la collectivité, il semble difficilement concevable que vous vous engagiez sur ce dossier sans avoir une idée du coût de l'accueil de cette manifestation.

Nous regrettons également que cette délibération doive être examinée en commission permanente, et non pas en Conseil. Nous comprenons que le calendrier de dépôt des candidatures soit serré. **Cela doit vous amener à réévaluer vos choix concernant le calendrier des instances en inscrivant à l'ordre du jour davantage de Conseils Métropolitain.**

Je vous remercie,

Nathalie Frier

Une première remise en cause symbolique du Projet Part-Dieu

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers Métropolitains,
Mes chers collègues,

Le quartier de la Part-Dieu occupe une place particulière dans notre Métropole : il en est un des centres principaux, le cœur battant, et la principale porte d'entrée.

De sa gare TGV à sa Tour Crayon, en passant par ses logements emblématiques de la résidence Desaix, ce morceau de ville, qui n'a pas été toujours bien réussi, certes, mais qui est en perpétuel mouvement est le moteur du rayonnement de notre territoire, en Europe, et à l'international.

C'est aujourd'hui le second quartier tertiaire français, avec plus de 45 000 emplois tertiaires, mais aussi un énorme et incontournable pôle multimodal comprenant la première gare de correspondance en Europe.

Ce quartier, c'est un atout, une chance pour notre agglomération.
Mais un atout fragile, traversé par de nombreuses lignes de fractures, de problématiques.

Pour lui redonner un nouveau souffle, il a été lancé, avec les précédentes majorités sous la présidence de Gérard Collomb un ambitieux projet de requalification urbaine.

Une réinvention du modèle de la Part-Dieu en s'appuyant sur une vision équilibrée et respectueuse de l'existant.

Un meilleur équilibre entre activités tertiaires, logements et espaces collectifs.

Prendre un temps d'avance en somme, pour une ville plus agréable, plus verte et plus fluide, un véritable quartier à vivre ou se concilie plaisir de ville et performance, au cœur d'une métropole européenne.

Vous n'êtes pas sans savoir que la prolongation de la rue Bouchut depuis la rue des Cuirassiers jusqu'au boulevard Vivier Merle s'inscrit de manière plus globale dans cette volonté de requalifier le quartier. Elle en est même une composante essentielle.

C'est parce que cette prolongation, créait une nouvelle voie routière pour remplacer celle qui est supprimée, est-ouest permettant de relier le quartier d'affaires à la Presqu'île par une liaison rue Garibaldi à boulevard Vivier Merle, que le nouveau plan de circulation devenait viable.

Sans rue Bouchut ouverte à la circulation, pas de boulevard Vivier-Merle dédié, face à la gare et à la place Béraudier, aux piétons, vélos et transports en commun.

Car cette évolution vers une ville apaisée n'est rendue possible que, via un trafic automobile supprimé en surface, avec le report du tourne-à-gauche de la rue Servient au niveau de la rue Bouchut prolongée.

C'est pourtant la refonte de ce secteur stratégique, qui fait l'objet de la première annonce du nouveau Président de la SPL, Gregory Doucet. Une annonce qui confirme votre volonté de détricoter le projet Part-Dieu.

Car pour vous, la prolongation de la rue Bouchut n'est pas compatible avec vos orientations. J'imagine que vous avez souhaité que cela devienne encore un de vos marqueurs, un de ces fameux marqueurs anti-voiture.

Un marqueur de votre dogmatisme anti-automobile primaire et obsessionnel, paré du vertigineux mépris d'une pensée visionnaire et post-moderne. Un de ces marqueurs où vous voulez enfermer le débat, faux débat vous le savez bien en souhaitant l'enfermer entre les gentils écologistes qui veulent sauver la planète et qui donc sont anti-voiture et les autres qui sont d'affreux activistes pour la voiture et qui tuent la planète. Simpliste, mais c'est là votre stratégie.

Nous ne nous laisserons pas enfermer dans ce manichéisme anti-automobile de cette école de pensée qui heureusement ne résume pas à elle seule l'écologie en tout cas pas celle que nous défendons.

Car vous n'avez pas le monopole de l'écologie, si je me permets cette formule ni de la diminution de l'usage de l'automobile et sur le report modal en faveur des moyens de transport les moins polluants. Ce travail a été lancé bien avant vous et j'y ai participé à mon niveau.

Mais nous avons toujours défendu une évolution équilibrée, pragmatique, innovante et qui fait le compromis entre l'écologique et le social. Repenser les usages de l'automobile plutôt que de s'enfermer dans l'illusion de sa disparition, repenser son usage pour le diminuer ; pousser les recherches, particulièrement prometteuses et rapides, en faveur de la décarbonation de l'automobile tout en développant les offres incitatives d'alternatives à la voiture.

Vos orientations qui se retrouvent dans ce dossier, sauront-elles prévenir les inexorables bouchons monstres qui vont se former, avec le report du trafic, sur le Cours Lafayette, la rue Paul Bert et par extension, la rue Garibaldi ?

Sans cette ouverture double à la circulation, vous allez étouffer ce quartier en privant les habitants et usagers de toute liaison traversante ! **On sait bien que cette là votre stratégie : laisser s'installer la congestion, mais en cela croyez-vous améliorer la qualité de l'air si vous faites s'époumoner les habitants du quartier sous les gaz d'échappement.**

C'est ainsi, qu'avec M. Doucet, vous affirmez « *vouloir remettre du végétal dans cet espace* », et créer une « forêt urbaine » qui est elle-même vue avec beaucoup de scepticisme par l'association « les droits du piéton » pour qui : « L'utilisation d'une expression aussi exagérée, décrédibilise ceux qui ont cru bon de l'employer ».

Vous auriez pu simplement vous référer et vous réapproprier le projet initial, plutôt que de vouloir déconstruire ce qui a été réalisé et pensé sous les précédents mandats pour faire un coup de com' politique.



Le long de la rue, une vaste promenade piétonne plantée qui reliait directement la gare à la rue Garibaldi.

Un itinéraire cyclable réaménagé et plus sécurisé.

Le long de la bibliothèque, un jardin agrandi pour devenir un espace de pause. Une artère plus animée, mais aussi plus de place au végétal. Et pas une voie routière supplémentaire, mais une artère apaisée qui compense la suppression d'une partie de voie routière : celle de la rue Servient.

Finalement, ce dossier montre que vous ne voyez la Part-Dieu que comme une charge. **Un repoussoir urbain qui ne vous rappelle que trop bien que Lyon n'est pas que le chef-lieu du département du Rhône, mais une ville qui rayonne à l'international.**

De cet atout, vous voulez donc faire une faiblesse. Vous n'avez pas compris la structuration de ce quartier, son âme.

C'est pour cela que nous nous prononçons contre cette délibération.

Je vous remercie.

Louis Pelaez

Quel calendrier pour le parc Blandan ?

Monsieur le Président,

Le parc Blandan et le parc de Gerland sont les poumons verts du 7^e, mais le parc Blandan est aussi un parc de proximité pour les habitants du 3^e et 8^e arrondissement.

À l'occasion de ce rapport, je souhaite rappeler que la création de ce parc est une très belle illustration de la continuité de l'action publique et des élus, au-delà des clivages partisans, depuis plus de 20 ans.

Je souhaite également souligner le rôle très important qu'a joué l'Association pour le Développement du parc Blandan ou ADPB. Sans elle le Parc ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Nous approuvons la mise à disposition du bâtiment numéro 7, à Science-Po Lyon qui va dédier ce bâtiment à son projet dénommé « Public Factory ». L'objectif est de développer des projets pédagogiques et de recherche en lien avec la transformation de l'action publique, mobilisant des étudiants, des enseignants, des chercheurs et des acteurs de la société civile. Nous souhaitons relayer au sein de la commission permanente la position de l'ADPB qui demande que cette implantation soit bien séparée du parc avec une entrée indépendante depuis la rue du grand casernement. A priori cette demande a été acceptée par l'IEP, mais il est important de veiller à ce que les activités extérieures au parc n'envahissent pas le parc.

Ce rapport est l'occasion de vous interroger sur les prochaines étapes d'aménagement du parc Blandan :

- Le calendrier de livraison du projet du château La Motte

- Le calendrier d'aménagement des bastions qui offrira 1,5 hectare d'espaces verts supplémentaires.

- Durant la dernière campagne électorale, les candidats de tous les candidats avaient été interpellés par des habitants et associations du 7^e sur 2 sujets concernant le parc Blandan. Nous étions nombreux à soutenir ces projets :
 - Après le départ de l'école provisoire, la nécessité de végétaliser partiellement la place d'armes du parc Blandan.
 - Le projet de création d'un tiers lieu mutualisé entre plusieurs associations du 7^e arrondissement : la Maison de l'Enfance du 7e, l'École de Musique du 7e, le Collectif Croiseur, et la MJC Jean Macé. Ce projet novateur associant éducation artistique, accueil des jeunes et des enfants hors temps scolaire, accessibilité à une offre culturelle de proximité, et articulation de la vie associative est soutenu par l'Association de Développement du parc Blandan. Ce projet pouvant s'installer dans les bâtiments du parc Blandan encore disponibles (commandement et écuries).

Pouvez-vous nous indiquer si vous intégrez ces projets dans la prochaine phase du parc Blandan ? Si oui avez-vous là aussi un calendrier à nous donner ? Sinon quels sont vos projets pour ces 2 derniers bâtiments à réaménager ?

- Dernier point important pour le parc Blandan : une meilleure accessibilité depuis le 8^e arrondissement. À ce jour les habitants du 8^e doivent franchir la double coupure du boulevard des Tchécoslovaques et de la ligne de chemin de fer. Une passerelle mode doux est indispensable, c'est même un enjeu de sécurité. Cette passerelle fait-elle partie de vos projets ?

Merci des réponses que vous pourrez apporter aux habitants de ce secteur de la métropole, des réponses sont d'autant plus importantes et attendues que vous travaillez actuellement sur la PPI 2020-2026, ces projets doivent en faire partie.

Je vous remercie.

Christophe Geourjon

Quel montage financier pour la réalisation du Pré-Gaudry ?

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers Métropolitains,

L'engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) et d'expropriation, que vous nous proposez de délibérer ce jour, pour réaliser une voie Est Ouest dans le quartier de Gerland nous pose question.

Nous nous félicitons bien sûr de la poursuite de ce projet d'aménagement urbain lancé lors de dernière mandature sur l'ancien site industriel de l'entreprise Nexans, pour permettre l'installation de l'École de Management de Lyon et d'un nouveau collège, dans le cadre du projet de requalification urbaine mené depuis près de 15 ans sur Gerland et qui a transformé la physionomie du quartier, autrefois industriel.

Ce n'est donc pas l'opportunité de la réalisation de cette nouvelle voie, nécessaire autant pour la trame viaire du quartier que pour le développement du secteur qui est questionné, mais plutôt le montant de l'investissement et l'absence de visibilité sur le montage financier et opérationnel.

En effet, l'opération est estimée à près de 20 M€, c'est un coût élevé, ce que vous avez vous-même reconnue, madame la vice-présidente en commission urbanisme.

Les services nous ont expliqué que les montants financiers inscrits dans cette délibération auraient été surévalués comme cela se fait habituellement afin de prévenir tout risque de dépassement des coûts et donc d'annulation de la DUP.

Dont acte, le montant final devrait donc être inférieur.

Au-delà du coût, il manque dans ce rapport les éléments d'information sur le financement de cet investissement, puisque le secteur desservi est propriété d'un promoteur et devrait logiquement faire l'objet d'un PUP et donc d'une participation financière couvrant une partie de l'investissement.

La question a été posée en commission et est restée sans réponse.

Cette délibération ne nous propose qu'une opération de dépense, ce qui nous paraît tout à fait insuffisant pour valider l'engagement proposé.

En l'absence d'informations complémentaires, nous ne pouvons donc préjuger de la pertinence du montage économique et financier de cette opération.

Pour ces raisons, notre groupe s'abstiendra sur cette délibération.

Je vous remercie.

Nicole SIBEUD

Par-delà les résultats électoraux, l'intérêt général doit demeurer

Monsieur le Président, chers collègues,

Voici un dossier ô combien positif et ô combien important pour l'avenir de Saint-Fons !
Un écoquartier, c'est à **cela** que ressemblera Carnot/Parmentier dans quelques années ; sans oublier pour autant les autres quartiers **de Saint-Fons**.

Avec la Métropole nous avons bâti, pendant 6 ans, des politiques pour créer toutes les conditions d'un nouvel avenir meilleur pour Saint-Fons, inspiré par un ensemble de valeurs communes.

Ensemble, nous avons écrit et commencé à bâtir la ville de l'avenir ; plus agréable à vivre et surtout avec plus de mixité sociale et territoriale, en prenant toujours garde de ne pas refaire les erreurs du passé.

Je peux vous dire, Monsieur le Président, à quel point nous avons été soutenus par l'État, à quel point en tant que Maire j'ai été soutenue par la Métropole dans notre programme, très ambitieux, de renouvellement urbain.

Sachez en tout cas que la mobilisation sans faille de l'ensemble de nos partenaires, mais aussi des services de la ville et de la Métropole, est sans précédent sur le territoire.

Ce soutien permanent doit absolument perdurer, tout comme la logique de partenariat loyal et confiant entre les acteurs du projet.

Par-delà les résultats électoraux, le territoire et les habitants demeurent. Changer la Ville prend du temps, un temps qui presse pour les habitants de notre commune.

Construire la ville, promouvoir son attractivité, réfléchir intelligemment aux équipements publics adaptés aux nouveaux logements ; c'est ce que nous avons fait pour la ZAC Carnot/Parmentier.

Par ces actions fortes, menées sous les précédents mandats municipaux et métropolitains, la physionomie de Saint-Fons est amenée à se métamorphoser :

- Demain Saint-Fons, ce sera des espaces publics et un habitat renouvelés.
- Demain Saint-Fons, ce sera de nouveaux équipements publics donc une école et un gymnase.
- Demain Saint-Fons, ce sera le tramway, permettant le désenclavement de notre territoire.

Demain ne peut se construire sans hier et aujourd'hui.

Ces avancées, je n'ai pas la prétention de revendiquer l'entière paternité. Personne ne le peut. L'action publique est, par nature, collective. C'est pour cela que je tiens à remercier l'ensemble des élus, des services municipaux comme métropolitains, ainsi que les habitants qui nous ont accompagnés dans l'élaboration de ce projet.

Les équipes changent. La continuité du service public demeure.

C'est pour cela que je me félicite du nouvel acte dans l'avancée de ce projet, indispensable pour continuer à sortir Saint-Fons de sa torpeur.

Vous me trouverez donc toujours présente pour travailler de manière constructive sur ce projet, dont l'utilité pour l'intérêt général ne souffrirait d'aucune remise en cause.

Élue municipale d'opposition, mais conseillère métropolitaine représentant le territoire, j'entends incarner, en binôme avec Christian Duchêne, un modèle dans cette nouvelle ère de relations commune-métropole.

Chacun dans la légitimité. Chacun dans ses compétences.

Pour être, plutôt qu'un barrage, une passerelle entre nos institutions, toujours dans l'intérêt général et celui des Saint-Foniards.

C'est pour cela, Monsieur le Président, que notre institution ne saurait souffrir des propos polémiques tenus en Commission Urbanisme par sa Présidente.

Propos insultants pour le travail mené sous le précédent mandat par tous les acteurs engagés et dégradants pour l'image de l'institution, ainsi que pour celle qui les tient.

De tels discours n'ont pas leur place ici.

La Métropole est composée de 59 communes et nous ne devons pas confronter les territoires les uns contre les autres.

Je m'interroge sur cette démarche, et le sens de celle-ci, qui attise les colères et le sentiment de mettre en valeur de façon négative les intérêts des Saint-Foniards.

En tant qu'élus métropolitains, il nous incombe aussi de ne pas transposer dans nos instances métropolitaines des querelles municipales bien vaines.

Pour ma part, penchant toujours vers le dialogue et la pédagogie, je crains que cette situation et ces propos ne pénalisent la commune de Saint-Fons plutôt que de la servir.

Nous partageons un intérêt commun pour Saint-Fons, mais nous devons garder la vision de nos communes sans jamais mettre nos territoires en opposition, mais bien en avançant dans le même sens.

La bonne gouvernance doit permettre l'étude des dossiers, l'expression des opinions divergentes.

Mais présider c'est aussi des devoirs. Dont celui qui commande a gardé une certaine neutralité, par respect pour les autres élus, les autres communes, la Métropole.

Je vous remercie.

Nathalie Frier